



## Le réseau national d'éducation à l'environnement et au développement durable

Pour comprendre le monde, agir et vivre ensemble

Montpellier, le 17 juillet 2018

Dossier suivi par :

Olivier Blanc - Directeur

06 78 46 54 38 [olivier.blanc@ecole-et-nature.org](mailto:olivier.blanc@ecole-et-nature.org)

Monsieur Édouard Philippe  
Premier Ministre  
57 rue de Varenne  
75007 Paris

Objet : Lettre ouverte sur l'avenir des associations et LFI 2019

Monsieur le Premier Ministre,

Monsieur le Président de la République a déclaré le 22 mai « *qu'il faut en finir avec un système où les structures associatives sont obligées de mendier pour les appels à projets* ».

Comme la démarche proposée par le Collectif des associations citoyennes, le Réseau Ecole et Nature (REN), réseau national d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), nous vous adressons également un courrier pour vous alerter sur la situation des associations. En effet, l'instrumentalisation des associations par des appels à projets et des appels d'offres ainsi que leur étranglement par des politiques de restrictions budgétaires se traduisent par la destruction progressive du tissu associatif sur les territoires, avec de graves conséquences. **Cette réalité concerne l'ensemble des associations.**

Vous avez, le 9 novembre dernier, engagé une concertation afin de préciser une ambition nouvelle au service de la vie associative, pour une société de l'engagement. Vous avez déclaré à cette occasion que les associations « *apportent une contribution majeure à la construction d'une société inclusive et solidaire, et sont au cœur d'une société de la confiance, de l'engagement et de l'entraide, et constituent des écoles de démocratie et de citoyenneté* ».

Sur cette base vous avez engagé les grands réseaux d'associations à faire très rapidement des propositions afin d'infléchir la préparation du budget de l'Etat pour 2019. L'ensemble des associations, avec en particulier Le Mouvement Associatif et le Réseau National des Maisons des Associations et le Collectif des Associations Citoyennes, a fait avec les services de l'État un travail d'élaboration de propositions, pour l'échéance que vous aviez fixée à la fin du mois de février. Celui-ci s'est traduit par un rapport qui regroupe plus d'une soixantaine de propositions.

Jusqu'à présent, pour la préparation de la Loi de Finances Initiale 2019, les seules mesures financières que vous avez annoncées pour les associations sont la prolongation du crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires et l'application aux associations de la baisse des cotisations patronales.

Comme vous le savez, Monsieur le Premier Ministre, **ces mesures n'intéressent que 10 000 associations**, alors qu'il existe 170 000 associations employeuses et 1 300 000 associations au total, qui se voient chaque jour amputées d'une partie de leurs moyens. **La très grande majorité des associations d'Éducation à l'Environnement n'ont que très peu de moyens, alors qu'elles œuvrent au quotidien, au plus proche de tous les territoires pour la transition écologique et solidaire que vous appelez de vos vœux.**

De très nombreuses associations sont aujourd'hui dans une situation de détresse, comme l'ont souligné différents rapports parlementaires récents

Les subventions publiques aux associations ont diminué de 16 milliards d'euros depuis 2005. Les décisions prises depuis un an ont aggravé cette situation, puisque **la suppression des emplois aidés a représenté une diminution de subventions équivalentes de 900 millions d'euros supplémentaires.**

**Nous constatons quotidiennement un important recul des activités porteuses d'intérêt général et d'utilité sociale, la multiplication des disparitions d'associations et de nombreux licenciements, notamment dans le champ de l'Éducation à l'Environnement.**

Les collectivités ne peuvent pas, à elles seules, assurer le financement de la vie associative. L'État doit s'impliquer budgétairement, tant au niveau des territoires urbains que périurbains ou ruraux, dans les différents domaines de l'action associative : solidarité, action sociale, sport, action culturelle, crèches parentales, éducation à l'environnement, éducation populaire, défense des droits...

**Il nous paraît nécessaire que le projet de loi de finances pour 2019 prévoie dans ce sens un fort accroissement des subventions publiques de l'État, à hauteur de 1 milliard d'euros supplémentaires, afin d'apporter aux associations porteuses d'utilité sociale un appui au fonctionnement, à travers des conventions pluriannuelles d'objectifs, sous des formes à définir (fort accroissement du FDVA, du FONJEP, du FONPEPS et du FNDS, création d'un fonds pour l'emploi associatif, comme le préconise la Mission flash de l'Assemblée nationale, ou autres formules). Une partie de ces crédits devrait être réservée à des petites associations de moins de 5 salariés.**

Cette mesure constitue un véritable investissement. En effet, les dépenses budgétaires apparentes sont largement compensées, contrairement à certaines affirmations, par les économies liées au maintien de l'activité associative (en matière d'allocations-chômage, de cotisations sociales, de dépenses de sécurité, d'éducation, de santé publique, de formation professionnelle, de services privés, de préservation de l'environnement et de mise en œuvre de la transition écologique etc.).

Pour construire une politique ambitieuse de la vie associative, un état des lieux est nécessaire afin de sortir de visions caricaturales et s'appuyer sur une constatation objective des bénéfices qu'apportent les 1 300 000 associations à notre pays en matière de lien social, d'initiatives citoyennes, de vitalité des territoires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Les coprésidents du Réseau École et Nature,

Sophie Descarpentries, coprésidente du GRAINE Pays de La Loire,  
Lénaïg Le Nen, coprésidente du GRAINE Centre Val-de-Loire,  
Antoine Cassard-Lafon, coprésident du GRAINE Ile de France,  
Philippe Boulogne, association En savoir Plus,  
Bruno Lorient, individuel,  
Pascal Plumet, directeur du GRAINE Lorraine du Grand Est.

P/O Le Directeur Olivier Blanc.

